



PONEY-CLUB & CENTRE ÉQUESTRE DE LA VILLETTE



INSCRIPTIONS OUVERTES!



lavillette@equivil.fr



9 bd Macdonald
75019 Paris



06 07 30 30 30



www.equivil.fr

REJOIGNEZ-NOUS !



SAISON 2026 - 2027

COTISATION + LICENCE + ASSURANCE

60 € à régler une fois par an

FORFAIT 3 SAISONS



Règlement en une fois pour l'année scolaire



1 séance par semaine (hors vacances scolaires)



Du lundi 31 août au dimanche 27 juin



Poney : 830 €

Cheval : 940 €



1^{er} FORFAIT AUTOMNE HIVER



Du lundi 31 août au dimanche 7 mars
(hors vacances scolaires)



Poney : 570 €

Cheval : 650 €



2^{ème} FORFAIT HIVER PRINTEMPS



Du lundi 8 mars au dimanche 27 juin
(hors vacances scolaires)



Poney : 370 €

Cheval : 430 €



OPTION ANNULATION

Option forfait pour le remboursement suite à l'arrêt définitif

+150€

TARIF SPÉCIAL GROUPE pour 6 à 12 personnes



Forfait équitation pendant les horaires scolaires

Forfait groupe 10 séances :

Poney 940 €

Cheval 1040 €

Hors forfait par séances :

Poney 150 €

Cheval 180 €

FORFAIT OFFRE SPÉCIALE

Voir nos offres à petits prix sur www.equivil.fr

RÈGLEMENT par chèque bancaire ou ANCV

À l'ordre de **C.E.V.** ou Centre Equestre de la Villette

REÇU DE RÈGLEMENT

Nom et prénom :

Mode de règlement :

Montant réglé :

Reçu établi par :

Date :

La facture est délivrée sur demande

→ après encaissement ←

RENDEZ-VOUS CAVALIER

Prénom/Nom :

Heure : Jour :



PONEY-CLUB & CENTRE ÉQUESTRE DE LA VILLETTE



PLEIN D'ACTIVITÉS LE DIMANCHE

ET À TOUTES LES VACANCES



Horaires prévisionnels des séances sur
www.equivil.fr

Stages de découverte, passage des galops, promenades, compétitions...

Chaque semaine : des animations, des sorties,
des découvertes équestres à vivre en famille
ou entre amis.

Retrouvez-nous sur

facebook
lavillette-equivil



OTEFOND

Séjour à la ferme en Sologne

Spécial 6/14 ans à chaque vacances



- + Stage équestre en pleine nature pour progresser
- + Séjour à la ferme qui apprend la vraie vie à la campagne avec les animaux

Aller et retour Paris Porte Maillot

Renseignements et inscriptions
auprès du club ou au secrétariat :

22 Grande Rue, 95460 Ézanville

Tout sur www.equivil.fr « Otefond »

☎ 02 54 83 86 69

✉ otefond@equivil.fr

➤ RÈGLEMENT INTÉRIEUR ➤

- Le port du casque protecteur et personnel conforme aux normes en vigueur est obligatoire.
- Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
- Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation.
- La durée des séances est d'environ +/- 50 minutes.
- Tout accident survenant hors des séances d'équitation ne saurait incomber au club.
- Les tarifs affichés au club sont établis pour l'année scolaire, ils comprennent l'accès aux installations équestres et l'encadrement à 5.5% de TVA inclus.
- Les conditions de participation aux compétitions et aux animations sont affichées au club.
- Le forfait d'équitation est un contrat à un prix préférentiel, il est exécutoire jusqu'à son terme conformément à l'article 1212 du code civil.
- Le forfait est personnel, le rendez-vous est supprimé automatiquement à son échéance.
- En cas de fermeture du club pour cause de force majeure indépendante de l'établissement, des solutions de remplacements sont proposées
- Hors l'option annulation définitive du forfait, en aucun cas, l'inscription, le forfait et les autres prestations réservées ne sont remboursables, même en cas de désistement et pour tous cas de force majeure.
- Les séances non effectuées à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
- Une inscription prise en mai/juin, peut être annulée par écrit avant le 1^{er} septembre suivant.

Les conditions d'Assurance Cavalier
Individuelle Accident et Responsabilité
Civile sont définies sur la Licence Fédérale
et affichées au club

✉ lavillette@equivil.fr

📍 9 bd Macdonald 75019 Paris

☎ 06 07 30 30 30

